

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Objections contre le Parc éolien Hauts Poiriers

De : Ronald Baumann <Ronald.Baumann@gmx.net>

Date : 06/03/2023 16:55

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Objections contre les 8 éoliennes autour de Crenay

Plaidoyer en faveur de la préservation du paysage culturel

Monseigneur le Commissaire Enquêteur,

Avant de présenter mes objections contre les 8 éoliennes autour de Crenay, permettez-moi de me présenter brièvement. Je m'appelle Ronald Baumann. Ma femme Charlotte Brucker vous a déjà écrit un email le 22.02.2023.

Depuis 2019, nous sommes propriétaires du Château de Rochevilliers, la maison qui appartenait à l'ancien ministre de l'agriculture Léon Mougeot et où il est décédé en 1928. Nous avons acquis la propriété de Guy Fréguelin, une personnalité du sport automobile encore bien connue aujourd'hui et fils de cette région.

Notre choix s'est porté sur Rochevilliers parce que nous avons tout de suite aimé cette région boisée avec son paysage vallonné, la Suize nichée dans la vallée et les villages qui ont vieilli en dignité. Un paysage culturel intact, qui s'est développé au fil des siècles.

C'est pour nous un refuge après une vie de travail intense en tant qu'architecte et d'entrepreneur dans une ancienne entreprise familiale.

Venons-en maintenant aux objections à la construction des huit éoliennes autour de Crenay, mon 'Plaidoyer en faveur de la préservation du paysage culturel'.

Mon professeur d'architecture à l'université de Venise nous a appris que le projet d'une maison doit être pensé à partir de la ville. Son langage formel peut être indépendant, mais s'inscrit dans le contexte du paysage urbain. Si la maison se trouve dans un espace rural, en pleine campagne, elle doit être en harmonie avec son environnement, sa topographie.

Dans le cas des éoliennes, leur implantation n'est pas pensée en fonction du paysage, mais uniquement pour des raisons économiques : là où il y a du vent, là où il est possible d'encaisser de l'argent pour la mise à disposition des parcelles. Une mesure de distance introduite par rapport aux habitations ne résout cependant pas les conflits dans les cas individuels. De facto, avec leur hauteur, leurs rotors en mouvement, ils sont un corps étranger dans le paysage.

La vallée de la Suize dans ce secteur est magnifique, avec des prairies sur ses rives, ses collines boisées, sur les plateaux poussent les champs de céréales. Tous les quelques kilomètres, un village avec un clocher d'église, peut-être 30 mètres d'hauteur, tout cela depuis des centaines d'années. Ceux qui passent en voiture, à vélo ou à pied en profitent. Un bienfait pour les yeux et l'âme.

Lorsque nous arrivons de Stuttgart et que nous apercevons Crenay et son petit clocher sur la chaîne de collines en bas de la vallée, nous nous réjouissons à chaque fois de le voir.

Or, sur la colline d'en face, dans ce paysage gracieux, il est prévu d'ériger non pas 2, ni 4, mais 8 éoliennes d'une hauteur de 170 mètres. Regardez le photomontage aux pages 59+60 du Rapport en opposition du 07.02.2023, pas le photomontage embelli de la société WKN.

En brandissant la bannière de la neutralité climatique pour le bien du monde, toutes les préoccupations, jusqu'à la protection des espèces, sont peu à peu balayées. Mais la protection du climat signifie aussi la protection du paysage culturel et la protection de l'homme. Pourquoi y a-t-il une telle opposition parmi les personnes concernées par la construction d'éoliennes? La réponse honnête: outre les perturbations connues vis-à-vis de la faune et des hommes, elles sont un corps étranger dans le paysage.

Lorsque le crépuscule commence et que le staccato des feux de position devient visible au loin, personne ne veut le voir depuis sa maison. Cela rend malade. Cela n'a plus rien à voir avec l'entretien du paysage, c'est la transformation vers un paysage industriel tel que nous le connaissons en Sarre et chez Thyssen Krupp.

Je vous prédis qu'une fois que tant d'éoliennes auront été posées, et la Haute-Marne est en passe de l'être, que des éoliennes seront visibles de chaque colline, la phrase suivante sortira de la bouche des responsables : "Ce n'est pas ce que nous avons imaginé".

Placez vos éoliennes en mer. Les centrales ont des puissances plus élevées et des vents plus constants. Il en résulte plus d'heures à pleine charge. S'il faut aller à terre, utilisez des zones qui ne sont pas variées ou le long des autoroutes. Allez sur le terrain, exploitez des installations photovoltaïques qui sont basses et peuvent être masquées par des plantations. Certes, l'homme a toujours agi sur la nature, il a rectifié des rivières, construit des barrages qui se sont peu à peu adaptés à votre environnement. La différence avec l'énergie éolienne, c'est qu'elle est visible de loin et ne se fond pas dans l'environnement. Elles sont et restent un corps étranger.

La France, contrairement à l'Allemagne, s'engage en faveur de l'énergie nucléaire. Utilisez-le! Une centrale nucléaire remplace des centaines d'éoliennes.

La Haute-Marne aime se promouvoir avec des terrains riches en gibier. Les ruisseaux traversent les forêts intactes, les cerfs sont représentés dans les clairières dans le brouillard de l'automne. Nous sommes nous aussi en possession de ces livres d'images. Mais si la transformation se poursuit de telle sorte que chaque chaîne de collines est occupée par des éoliennes, que de petits paysages originaux comme ici autour de Crenay doivent maintenant être défigurés par 8 éoliennes, il faudra alors décider si l'on veut continuer à se présenter comme un paysage romantique, proche de la nature, ou si l'on dit que nous abandonnons notre paradis naturel et que nous voulons devenir un paysage industriel 'vert'. Ils devront toutefois renoncer à être encore considérés comme attrayants et recommandables dans le secteur du tourisme.

Pour moi, le choix est clair, respectons le paysage culturel. Laissez Crenay et la vallée de la Suize tels qu'ils sont: un beau morceau de terre à vivre.

Salutations

Ronald Baumann

Rochevilliers, le 02.03.2023